

# Mise à jour sur la suspension du JPMF - Emerging Europe Equity Fund et du JPMF - Russia Fund

Madame, Monsieur,

Le 28 février 2022, la Société de gestion vous a informé de notre décision de suspendre temporairement le calcul de la valeur liquidative (« VL ») du JPMorgan Funds – Russia Fund et du JPMorgan Funds - Emerging Europe Equity Fund (les « Fonds »). Cette décision a été prise afin de protéger au mieux les intérêts des actionnaires des Fonds. Par conséquent, la dernière valeur liquidative (VL) par action officielle a été publiée le 25 février 2022.

Malheureusement, cette suspension reste en vigueur, car les conditions de marché restent fortement compromises par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Nous comprenons que l'impossibilité d'effectuer des transactions dans les Fonds est frustrante et nous prendrons la décision de lever cette suspension, ou proposerons des solutions alternatives, dès que nous considérerons qu'il est dans le meilleur intérêt des actionnaires existants de le faire. Nous ne sommes toutefois pas en mesure de prédire la durée de cette suspension des Fonds, mais la situation sera réexaminée en permanence.

Cependant, nous sommes conscients que vous puissiez avoir besoin d'informations sur la valeur potentielle de vos investissements dans les Fonds.

Le tableau ci-dessous indique une VL indicative non négociable pour chaque classe d'actions, calculée au 29 avril 2022. Une VL indicative est une estimation de la valeur des actifs du fonds concerné déterminée en interne compte tenu de l'incapacité du gestionnaire financier à négocier des actifs russes, tant onshore qu'offshore, de l'impossibilité de fixer des prix fiables et de l'incertitude concernant l'évolution du marché. Veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'une VL officielle, que le calcul de la VL officielle reste suspendu et qu'il n'est pas possible de souscrire des actions des Fonds, ni de demander leur rachat. Nous publierons des mises à jour régulières, y compris une mise à jour mensuelle de la VL indicative des Fonds ci-dessous, sur la page « Funds News and Announcements » de notre site web – [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu).

## JPMorgan Funds – Emerging Europe Equity Fund

Nom de la classe d'actions	Code ISIN	Devise de la classe	VL indicative
JPM Emerging Europe Equity A (acc) - EUR	LU0210529144	EUR	5.29
JPM Emerging Europe Equity A (acc) - USD	LU0634316219	USD	28.13
JPM Emerging Europe Equity A (dist) - EUR	LU0051759099	EUR	10.13
JPM Emerging Europe Equity A (dist) - USD	LU0634316300	USD	27.26
JPM Emerging Europe Equity C (acc) - EUR	LU0129489489	EUR	5.73
JPM Emerging Europe Equity C (acc) - USD	LU1278810731	USD	43.57
JPM Emerging Europe Equity C (dist) - EUR	LU0822041991	EUR	29.50
JPM Emerging Europe Equity C (dist) - USD	LU1839388789	USD	27.84
JPM Emerging Europe Equity D (acc) - EUR	LU0117895796	EUR	8.05
JPM Emerging Europe Equity D (acc) - USD	LU1839389084	USD	28.61
JPM Emerging Europe Equity I (acc) - EUR	LU0248043308	EUR	4.68
JPM Emerging Europe Equity X (acc) - EUR	LU0143811395	EUR	7.58

## Mise à jour sur la suspension du JPMF - Emerging Europe Equity Fund et du JPMF – Russia Fund

### JPMorgan Funds – Russia Fund

Nom de la classe d'actions	Code ISIN	Devise de la classe	VL indicative
JPM Russia A (acc) - USD	LU0225506756	USD	1.33
JPM Russia A (dist) - USD	LU0215049551	USD	0.99
JPM Russia C (acc) - USD	LU0215050302	USD	0.67
JPM Russia C (dist) - USD	LU0847330916	USD	8.76
JPM Russia D (acc) - USD	LU0215050484	USD	0.91
JPM Russia I (acc) - USD	LU0248057944	USD	0.74

Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement. Toute décision fondée sur la base des informations contenues dans ce document sera prise à l'entière discrétion du lecteur. Les analyses présentées dans ce document sont le fruit des recherches menées par J.P. Morgan Asset Management, qui a pu les utiliser à ses propres fins. Les résultats de ces recherches sont mis à disposition en tant qu'informations complémentaires et ne reflètent pas nécessairement les opinions de J.P.Morgan Asset Management. Sauf mention contraire, toutes les données chiffrées, prévisions, opinions, informations sur les tendances des marchés financiers ou techniques et stratégies d'investissement mentionnées dans le présent document sont celles de J.P. Morgan Asset Management à la date de publication du présent document. Elles sont réputées fiables à la date de rédaction. Elles peuvent être modifiées sans que vous n'en soyez avisé.

Il est à noter que la valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent évoluer en fonction des conditions de marché et des conventions fiscales et les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi. L'évolution des taux de change peut avoir un effet négatif sur la valeur, le prix ou les revenus d'un ou plusieurs produit(s) ou des investissements étrangers sous-jacents. La performance et les rendements passés ne préjugent pas forcément des résultats futurs. Aucune certitude n'existe quant à la réalisation des prévisions. Bien que l'intention soit d'atteindre les objectifs d'investissement du ou des produit(s) choisi(s), il ne peut être garanti que ces objectifs seront effectivement atteints.

J.P. Morgan Asset Management est le nom commercial de la division de gestion d'actifs de JPMorgan Chase & Co. et son réseau mondial d'affiliés. Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et les données que vous communiquerez ponctuellement seront collectées, stockées et traitées par J.P. Morgan Asset Management dans le respect de la Politique de confidentialité (EMOA).

Certains produits peuvent être interdits dans votre juridiction ou leur commercialisation soumise à restrictions. Il est dès lors de la responsabilité de chaque lecteur d'observer scrupuleusement les lois et réglementations de la juridiction concernée. Avant toute décision d'investissement, il incombe aux investisseurs de s'informer des conséquences potentielles d'un investissement dans le ou les produit(s) concerné(s) sur le plan juridique, réglementaire et fiscal. Les actions ou autres intérêts ne peuvent être, directement ou indirectement, offerts à ou achetés par un ressortissant américain.

Avant toutes transactions, notamment souscription, rachat, transfert, arbitrage, il est absolument nécessaire pour l'investisseur de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur et du plus récent prospectus complet. Une copie du prospectus, traduit en français, du document d'informations clés pour l'investisseur et des derniers rapports périodiques des SICAVs de droit luxembourgeois, traduits en français et néerlandais, sont disponibles gratuitement auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique: JPMorgan Chase Bank N.A., Brussels branch, 1, boulevard du Roi Albert II à B1210 Bruxelles, ou auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., EBBC, 6 route de Trèves à L2633 Senningerberg, Luxembourg. Le prospectus contient les informations nécessaires aux frais et détails liés à l'investissement.

Toutes les opinions exprimées sont celles de J.P. Morgan Asset Management en juillet 2017 et sont sujettes à modifications. Le montant minimum d'investissement est de 35.000 USD ou équivalent. Le taux de la taxe sur les opérations de bourse prélevée à l'occasion du rachat d'actions de capitalisation est de 1,32% (plafonnée à un montant maximum de 4.000 euros par opération). Le taux du précompte mobilier applicable aux dividendes venant des actions de distribution est égal à 30%. Le taux du précompte mobilier belge applicable aux intérêts compris dans le prix de rachat d'actions de fonds de capitalisation et de fonds de distribution investissant plus de 25% de leurs actifs en créances de toute nature est égal à 30%. Depuis le 1er janvier 2008, ce régime fiscal est resté d'application, mais le précompte mobilier belge est calculé sur les revenus qui proviennent, sous forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values, du rendement d'actifs investis dans de telles créances. Pour de plus amples informations sur les frais, nous vous invitons à consulter le prospectus ou à prendre contact avec votre conseiller financier habituel. La SICAV a désigné JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles en qualité d'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama [www.beama.be](http://www.beama.be) et sur le site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be) ainsi qu'auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique : JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles. La valeur nette d'inventaire de certaines classes d'actions est publiée dans les journaux L'Echo et De Tijd.

Publié par JPMorgan Asset Management (Europe) Société à responsabilité.

LV-JPM53642 | BE/FR | 05/22